

WORKSHOP ÉTUDIANT

« VALLÉE DE LA RISLE »

Du 12 au 15 février 2019 - Pont-Audemer

4 JOURS
72 HEURES
3 PROJETS

Remerciements

M. Leroux et les élus de l'intercommunalité, en particulier M. Bonvoisin, M. Barre et Mme Duong, qui ont accueilli ce workshop.

Les partenaires :

M. et Mme Auvray (camping Risle-Seine), Pascaline Hatton (Pépinière la Cartonnerie).

Les techniciens :

Anne-Sophie Oberson, Elisabeth Ducharne, Anthony Gesnouin.

M. Jonathan Duhamel, maraîcher à Saint-Philbert-sur-Risle.

Les enseignants et directeurs des différents établissements impliqués.

Contexte

La communauté de communes Pont-Audemer/Val-de-Risle (CCPAVR) a sollicité l'AURH pour l'accompagner depuis le printemps 2018 dans une réflexion élargie concernant la Vallée de la Risle. L'échelle choisie, volontairement étendue au-delà des limites communautaires, est un territoire en résonance avec la dynamique de la Vallée de la Seine, favorisant un positionnement stratégique à l'échelle de l'Axe Seine, autorisant l'ouverture aux coopérations entre territoires.

Les élus ont privilégié la co-construction : de nombreux acteurs (professionnels du tourisme, associations, services de l'État...) ont été sollicités dans cette réflexion afin d'apporter leur connaissance du territoire à travers des entretiens, des séminaires de travail, des ateliers thématiques. Tous ont été invités à exprimer leurs attentes et à contribuer à la formulation du programme d'actions.

La première étape a abouti en décembre 2018 à la définition d'un plan guide et la préfiguration de 10 grandes actions-clés, organisées autour de trois axes :

- recréer de la continuité,
- créer une Risle intense,
- amplifier le rayonnement.

La deuxième étape (1^{er} semestre 2019) est dédiée à la construction des actions à travers des processus innovants dont le workshop étudiant, piloté et animé par l'AURH, fait pleinement partie.

Elle a permis d'accueillir 10 jeunes étudiants normands, issus de trois formations : Master Urbanité de l'université Le Havre Normandie (master 1 et 2), Ecole nationale supérieure d'architecture de Normandie (ENSA-N, master 2), Ecole d'Art et de Design Rouen Le Havre (ESADHaR, master 1).



LES ENJEUX

Ces contributions viennent renforcer la démarche de co-construction d'un projet de territoire autour de la Risle, lancé par l'intercommunalité au début de l'année 2018.

Il est intéressant de noter la manière dont les étudiants ont abordé les thèmes proposés, apportant ainsi un éclairage particulier sur l'étude de l'AURH.

- Tout d'abord, les trois groupes se sont tous appuyés sur le projet de véloroute comme fil conducteur fédérateur d'un projet de territoire à l'échelle de la vallée.
- Ensuite, il faut souligner l'enthousiasme des étudiants à explorer le thème de l'agriculture, même si finalement un seul groupe a été désigné pour s'y consacrer.

Ce travail va permettre de contribuer à la co-construction du plan d'action. Par leur regard neuf et créatif, dégagé des contraintes, les étudiants parviennent à enrichir le projet d'ensemble en proposant une formalisation des aménagements et des équipements.

LE DÉROULÉ

JOUR 1

Accueil et visite du territoire, accompagnés par les intervenants de l'AURH et présentations des enjeux du workshop par différents acteurs : rétablissement de la continuité écologique de la Risle et parcours kayak dans Pont-Audemer par le directeur du service Environnement, rencontre avec un jeune maraîcher bio, visite de Montfort-sur-Risle avec la chargée de mission « patrimoine ».

JOUR 2

Investigations complémentaires sur le terrain, travail sur cartes en salle, production graphique, avec l'accompagnement pluridisciplinaire de l'AURH (urbanisme, architecture, paysage, mobilités, écologie...) puis production graphique, jusque tard dans la nuit...

JOUR 3

Journée dédiée à la consolidation des projets (cohérence des différents partis d'aménagement par rapport aux enjeux identifiés, « spatialisation » des aménagements en tenant compte des spécificités des différents sites de la vallée), finalisation des panneaux de présentation.

JOUR 4

Restitution devant les élus de l'intercommunalité et des territoires voisins, les représentants des partenaires institutionnels (DDTM, Région Normandie, Département de l'Eure, Roumois-Seine, PNR des Boucles de la Seine Normande, CEREMA...) et les acteurs du territoire (camping Risle-Seine, lycée agricole, union commerciale...).

Participants : Maryse BOUYEURE (M2 ENSA-N), Valentin TAPIN (M1 Urbanité), Nicolas FREDOU (M2 Urbanité), Rémi LEVAUFRE (M1 ESADHaR), Cécile CLOWEZ (M1 Urbanité), Alexia FESQUET (M2 Urbanité), Florent MARIE (M2 ENSA-N), Solène MALLEVAYS (M2 ENSA-N), Nathan BRANCHU (M2 ENSA-N) et Alexandre MARTAIN (M2 Urbanité).



LES PROPOSITIONS

Les étudiants ont proposé une vision très cohérente à l'échelle de la Risle, avec un projet décliné en trois leviers d'actions :

- la mise en œuvre d'une véloroute, infrastructure à la fois touristique et dédiée au quotidien des habitants : un fil conducteur sur lequel s'agrègent les autres composantes du projet au fil de la Risle ;
- la création d'aménagements pour révéler la Risle, afin que les habitants puissent s'approprier leur rivière et que se développe un véritable sentiment d'appartenance ;
- le déploiement d'une stratégie agricole autour d'un modèle mixte maraîchage/élevage bovin à forte notoriété.

« La Ruée vers la Risle »

Le parcours représenté en rouge est le fruit d'un travail fin de repérage sur une cinquantaine de kilomètres, proposant le meilleur compromis possible entre usages du quotidien (liaisons entre lieux de vie et équipements publics) et usages touristiques (liaisons vers les sites patrimoniaux et de loisirs). C'est clairement la qualité paysagère des sites traversés qui justifie le choix du tracé final, avec des possibilités de bouclages. Le projet assume des contraintes techniques et environnementales fortes, avec des séquences entièrement sur platelages et passerelles surélevées de deux mètres au-dessus de la prairie, limitant ainsi les impacts sur l'élevage et les milieux naturels.

L'itinéraire principal, reliant la confluence Risle-Estuaire et la base de loisirs de Brionne, est représenté en trait plein, les variantes en pointillés. Le parcours est régulièrement jalonné de sites d'intérêt particulier. Le temps de parcours est calculé de manière indicative par séquences.



Six secteurs-clés identifiés ont été détaillés afin de préciser les interventions nécessaires : création *ex nihilo*, réaménagement de chemins existants, sécurisation sur voiries existantes, franchissement à créer (pontons/passerelles), dispositifs réversibles sur voie ferrée.

Une réflexion a également été menée à propos de la signature architecturale de ces aménagements : signalétique (typographie, pictogrammes), jalonnement du parcours par des pontons ou passerelles en bois et de petits édifices en béton en référence à l'univers de l'architecte Claude Parent, clin d'œil au vocabulaire architectural des friches industrielles. Ces constructions pourraient proposer une expérience originale en rapport avec le corps dans le paysage (bancs cyclopéens, escalade de modules de béton, petits observatoires).



LES PROPOSITIONS

« Intensité Risle »

Le projet s'attache à concilier protection des milieux naturels et valorisation des différents usages à destination des habitants : kayak sur la Risle, promenade, pêche, observation du milieu naturel. Plusieurs aménagements sont détaillés à Pont-Audemer, Manneville-sur-Risle, Condé-sur-Risle, Pont-Authou : quai de mise à l'eau et de débarquement des kayaks, emmarchements pour retrouver le contact physique avec l'eau, belvédères...

Des itinéraires de promenade sont proposés, avec un repérage des points de vue les plus remarquables sur la rivière et les étangs.

Ce projet intègre également des réflexions très intéressantes sur la personnification de la Risle, qui doit devenir « l'actrice principale de la vallée ».

Identité Risle

La Risle est reconnue pour la richesse de son patrimoine et la présence d'une zone humide d'intérêt national. Elle est marquée par l'élevage et la présence d'une zone humide d'intérêt national. L'objectif est de valoriser ce patrimoine et de permettre à la Risle de jouer un rôle de médiateur entre les habitants et le territoire.

La vallée de la Risle n'est pas seulement protégée et préservable, elle est aussi un lieu de vie et de développement. Elle doit donc être valorisée et mise en valeur. Elle doit être un lieu de vie et de développement pour les habitants de la Risle.

La réorganisation de la Risle doit être menée par un processus de concertation et de dialogue avec les habitants. Elle doit être un lieu de vie et de développement pour les habitants de la Risle.

La vallée de la Risle se définit d'une part par les centres urbains qui sont en bordure de la rivière. De l'autre part, elle se définit par les zones humides et les étangs qui sont en bordure de la rivière. Elle est marquée par l'élevage et la présence d'une zone humide d'intérêt national. Elle est marquée par l'élevage et la présence d'une zone humide d'intérêt national.

Il faut les repères urbains et les zones humides qui sont en bordure de la rivière. Elle est marquée par l'élevage et la présence d'une zone humide d'intérêt national. Elle est marquée par l'élevage et la présence d'une zone humide d'intérêt national.

Manneville-sur-Risle, stimuler la convivialité

Condé-sur-Risle, observer le paysage à l'ouest de la Risle

Pont-Audemer les pieds dans l'eau

Elle habite à Pont-Authou

La Risle est reconnue pour la richesse de son patrimoine et la présence d'une zone humide d'intérêt national. Elle est marquée par l'élevage et la présence d'une zone humide d'intérêt national. L'objectif est de valoriser ce patrimoine et de permettre à la Risle de jouer un rôle de médiateur entre les habitants et le territoire.

Manneville-sur-Risle, stimuler la convivialité

La Risle est reconnue pour la richesse de son patrimoine et la présence d'une zone humide d'intérêt national. Elle est marquée par l'élevage et la présence d'une zone humide d'intérêt national. L'objectif est de valoriser ce patrimoine et de permettre à la Risle de jouer un rôle de médiateur entre les habitants et le territoire.

Condé-sur-Risle, observer le paysage à l'ouest de la Risle

Il faut donc naturellement penser que la Risle peut devenir le personnage principal de cette vallée. Elle est marquée par l'élevage et la présence d'une zone humide d'intérêt national. Elle est marquée par l'élevage et la présence d'une zone humide d'intérêt national.

Si nous nous appuyons sur les données de leur territoire d'appartenance à la Risle, nous avons donc une idée plus précise de ce que la Risle peut être. Elle est marquée par l'élevage et la présence d'une zone humide d'intérêt national. Elle est marquée par l'élevage et la présence d'une zone humide d'intérêt national.

« La Risle, comme un terreau d'innovation agricole »

Le projet met en valeur une diversité de potentialités agricoles le long de la Vallée. À la confluence de la Risle et du Bec, autour de Brionne et de la ferme du Bec-Hellouin, une première séquence est propice à de nouvelles exploitations de type permaculture et/ou maraîchage sur sol vivant. Les bâtiments de l'ancienne Risloise de Conditionnement sont réhabilités pour des usages mutualisés (stockage du matériel agricole partagé, ateliers de transformation et de conditionnement, espace de vente...)

La séquence intermédiaire autour de Montfort-sur-Risle et Corneville est dédiée à l'expérimentation et à la promotion du modèle maraîchage/élevage bovin auprès du grand public. L'ensemble bâti du Moulin Prieur pourrait devenir un lieu d'accueil et de démonstration (restaurant valorisant les produits de la Risle, maison des associations d'exploitants).

Enfin, la séquence urbaine autour de Pont-Audemer sera celle du rayonnement. La friche Costil réhabilitée devient un pôle d'enseignement secondaire et universitaire spécialisé dans la diffusion des nouvelles pratiques agricoles.

La Risle comme un terreau d'innovation agricole

Pôle universitaire

Équipement d'enseignement, offices et plateformes

Recherche et espaces de vie

Pôle pédagogique

Plateau de formation

Lieu d'accueil et de démonstration

Plateau de formation

Pôle professionnel

Espace professionnel de montage et d'expérimentation

Espace de vente et de conditionnement

Espace de vente et de conditionnement

- Profiter de l'implantation territoriale pour investir la zone Costil
- Rénover le site en pôle universitaire : recherches et enseignements
- Développer par l'installation progressive de plantes
- Tendre vers l'exportation des pratiques éducatives le long de la Seine

- Installer la vitrine du réseau agricole à destination du grand public
- Fixer dans un bel pédaagogue les associations en un même lieu
- Encourager l'action citoyenne avec l'implantation des écoles, collèges, lycées

- Structurer un réseau agricole déjà existant mais invisible
- Accueillir des installations agricoles partagées
- Équiper les agriculteurs dans un bel économique

Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine



@aurh_officiel



AURH

74 quai Guillaume Le Testu
76063 LE HAVRE cedex
www.aurh.fr / Tél. : 02 35 42 17 88 / Fax : 02 35 21 51 57